



haute savoie le Département

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Président du Conseil Départemental, Le Responsable du Service de l'Urbanisme, Jean-Pierre...

Préfecture

Direction des relations avec les collectivités locales

Annecy, le 21 SEP. 2016

Bureau des affaires foncières et de l'urbanisme

Références : RG

Affaire suivie par Pierre Vignoud

Tél: 04 50 33 60 50

Fax: 04 50 33 64 75

pierre.vignoud@haute-savoie.gouv.fr

Envoi en recommandé

avec accusé de réception n° 1A 124 312 47 16 9

PRÉFECTURE de la HAUTE-SAVOIE Bureau de l'Urbanisme Adm. 15 AVR. 2016 ARRIVÉE

Madame la présidente,

Par courrier parvenu en préfecture le 12 septembre 2016, vous avez souhaité que je retire l'arrêté n°DRCL/BAFU/2016-0060 du 6 juillet 2016 portant prorogation de la déclaration d'utilité publique du 8 juillet 2011 pour permettre la réalisation d'une desserte routière en rive droite de l'Arve de Bonneville à Cluses.

J'ai l'honneur de vous informer que je procède à l'examen de votre demande. Le cas échéant, le défaut de réponse de ma part dans les 2 mois à compter de la réception de ce courrier fera naître une décision tacite de rejet. Et dans les 2 mois suivant la réception de ma décision éventuelle de rejet explicite ou implicite, il vous sera possible de déposer un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 place de Verdun - BP 1135 - 38022 Grenoble Cedex - Téléphone : 04 76 42 90 00).

Comme suite à votre demande, vous voudrez bien trouver ci-après une copie de « la demande de la commission permanente du Conseil départemental dans sa séance du 4 avril 2016, sollicitant la prorogation de l'arrêté ».

Par contre, s'agissant de la décharge que vous évoquez dans votre courrier, ce dépôt n'étant pas répertorié comme installation classée au sens du code de l'environnement, sa gestion ne relève pas de la direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL) et il m'est donc impossible de vous communiquer « une copie du dossier concernant la gestion de la pollution ». Néanmoins, j'ai demandé aux services de l'État de me rendre compte de l'état d'avancement des travaux de traitement de cette décharge et je ne manquerai pas de vous informer des suites réservées à cette affaire.

Je vous prie d'agréer Madame la présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet, le secrétaire général

Guillaume DOUHERET

Copie : M. le sous-préfet de Bonneville